



Procès-Verbal

Commission Régionale Futsal

REUNION du LUNDI 3 FEVRIER 2025

Président : M. Marino FACCIOLI

Présents : MM. Roland BROUAT et Mario INACIO

Assiste : M. Yohan ALRIC

* * * * *

RAPPELS

Port d'un brassard par les Educateurs

Dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, il a été décidé de reconduire pour cette saison le port d'un brassard par les éducateurs des équipes.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal) **chaque éducateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible, un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc.** Ce brassard est à prévoir par le club pour ses équipes concernées.

PERIODES AUTORISEES POUR CHANGEMENT D'HORAIRE

3 périodes régissent les changements d'horaire :

Période VERTE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés**

Période ORANGE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.**

Période ROUGE :

Cette période dite **D'EXCEPTION** se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : **modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.**

COURRIERS DES CLUBS

GOAL FUTSAL CLUB ; lu et traité. FUTSAL PICASSO ; problème de FMI, en cours de traitement. SAINT-ETIENNE METROPOLE FUTSAL ; Décision de la Commission, match reprogrammé à 18h00 ce samedi 8 février. VENISSIEUX F.C. : Changement de gymnase, rencontre régional 1 ce samedi 8 février.

CHAMPIONNATS

FUTSAL REGIONAL 1 :

Le coup d'envoi de la rencontre GOAL FUTSAL CLUB 2 / F.C. VAULX EN VELIN du 8 février est décalé à 19h00.

FUTSAL REGIONAL 2 : Rappel : Forfait général de FUTSAL VOREPPE.

COUPES

Coupe Régionale Seniors Futsal – Challenge Georges VERNET

Tirage des 8^{èmes} de finale qui auront lieu le week-end du 22 et 23 février :

- ALF FUTSAL / AS MARTEL CALUIRE
- A. FUTSAL DE VAULX / FUTSAL PICASSO
- VENISSIEUX FC / FCLDSD
- CONDRIEU FUTSAL CLUB / FUTSAL LAC ANNECY
- GOAL FUTSAL CLUB (2) / VAULX EN VELIN
- SAINT ETIENNE METROPOLE FUTSAL / A. FUTSAL ROCHETTE
- AS ST PRIEST / FC CLERMONT METROPOLE

La finale se déroulera le week-end des 24-25 mai.

Appel à candidature

Les clubs intéressés par son organisation sont invités à déposer dès à présent leur candidature – par écrit – auprès de la Commission Régionale des Coupes.

Coupe Nationale Futsal – Trophée Michel MUFFAT-JOLY

La Commission Régionale Futsal souhaite le meilleur aux deux clubs qui représenteront la LAuRAFoot en 16èmes de finales, le 8 février à 16h00 :

- GOAL FC / ET.S. DE LA CIOTAT-AS ST PRIEST / TOULON ELITE FUTSAL

Coupe Nationale Futsal Seniors Féminines et U18 – Phases Régionales

3 clubs seront qualifiés pour le 1er tour fédéral (2 U18 / 1 Seniors F).

Celui-ci se déroulera le week-end du 1^{er} et 2 mars. Le tirage au sort sera effectué le 12 février.

Les clubs qualifiés devront soit se déplacer hors région AuRA, soit être en capacité d'accueillir ces matches. Il sera nécessaire de nous communiquer les informations sur le gymnase que vous utiliserez le cas échéant.

Plateau à St Jean de Bournay – Seniors Féminines

CLUBS POULE A	CLUBS POULE B
US La Murette	AS Sud Ardèche Foot
Olympique Lyon Sud	Foot 3 Rivières
GFB Montluçonnais	US Saint Flour
CLUBS POULE C	CLUBS POULE D
FC Haute Tarentaise	CS Foron
AS Saint Etienne	Futsal Vaulx
O Saint Julien Chapeuil	CO Veyre Monton

Plateau à Coublevie – U18

FC Picasso	Poule A
Centre Dombes Football	
CS Amphion Publier	
AS Martel Caluire	Poule B
FC du Nivolet	
US Davézieux Vidalon	

Plateau à St Germain Laprade – U18

ES Lempdes	Poule A
Roannais Foot 42	
Etoile Moulins Yzeure	
FFURI	Poule B
Groupement de l'Auzon	
US Saint Flour	

NOTE AUX CLUBS :

Les demandes de délégués doivent être impérativement transmises à la Commission compétente, 15 jours avant la rencontre. Délai requis pour traitement.

Roland BROUAT,

Marino FACCIOLI,

Le secrétaire de séance

Président